

## Rapport d'activité 2023-GC-2

12 janvier 2023

### de la CIP-GYB aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud pour l'année 2022

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s

> Délégation fribourgeoise

Rodriguez Rose-Marie (Cheffe de délégation), Grandgirard Pierre-André, Lauber Pascal, Raetzo Tina, Robatel Pauline, Sudan Stéphane, Thévoz Ivan

> Délégation vaudoise<sup>1</sup>

*Jusqu'au 30 juin 2022* : Cornamusaz Philippe, Desarzens Eliane, Mischler Maurice, Pedroli Sébastien, Rey-Marion Aliette (Cheffe de délégation), Ruch Daniel, Trolliet Daniel

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022* : Keller Vincent, Mocchi Alberto, Pedroli Sébastien, Radice Jean-Louis, Rapin Nicole (Cheffe de délégation), Rey-Marion Aliette, Schneiter Thierry

> sous la présidence de Mme la Députée Aliette Rey-Marion jusqu'au 30 juin 2022, puis de Mme la Députée Nicole Rapin dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022,

transmet son rapport d'activité 2022 aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl).

## 1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a comme à l'accoutumée siégé à deux reprises au cours de l'année 2022. La première séance s'est déroulée le 28 mars 2022 (comptes 2021) et la seconde le 28 septembre 2022 (budget 2023). Y ont participé :

---

<sup>1</sup> Les changements au sein de la délégation vaudoise sont consécutifs au renouvellement des autorités vaudoises (élections cantonales du 20 mars 2022).

- M. le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz, Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) du canton de Vaud et Président du Conseil du GYB pour les années 2022 et 2023,
- Mme la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens, Directrice de la formation et des affaires culturelles (DFAC) du canton de Fribourg et Membre du Conseil du GYB,
- Mme la Directrice du GYB Sabine De Vito-Bolla,
- Mme l'Administratrice du GYB Géraldine Dafflon, et
- M. Lionel Éperon, Directeur général de la DGEP du canton de Vaud.

Les réponses apportées aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission l'ont été à sa pleine satisfaction. Elle remercie l'ensemble de ses interlocuteurs.

Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

## 2. Comptes 2021

Avec des charges d'exploitation de Fr. 18'937'100.--, l'exercice 2021 s'est clos sur un excédent de Fr. 368'863.89, venant partiellement renflouer le fonds de réserve.

Ces comptes 2021 ont été impactés par quatre faits marquants :

- Le changement de régime de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) : le plus gros point à mettre en exergue a été la réforme de la CPPEF au 1er janvier 2022, qui a impliqué un coût de Fr. 2'759'313.75 pour le financement des mesures transitoires et compensatoires. Le GYB a pu financer cela par différents moyens : l'utilisation du fonds de réserve (Fr. 600'000.--), l'attribution du bénéfice 2020 (Fr. 137'081.09), la participation du canton de Vaud (Fr. 1'034'468.37) et celle du canton de Fribourg (Fr. 987'764.29). Les Fr. 600'000.-- pris sur le fonds de réserve ont eu un gros impact, mais le GYB a pu au final le renflouer partiellement grâce à l'excédent de Fr. 368'863.89. Le fonds de réserve se montait donc à Fr. 636'734.79 au 31 décembre 2021.
- La crise du Covid-19 : tout comme en 2020, le Covid-19 a impacté les comptes 2021 à plusieurs niveaux : les coûts du personnel de nettoyage reflètent le service de désinfection mis en place en journée, provoquant un dépassement de Fr. 25'600.--. Les frais de désinfectant et des masques pèsent à raison de Fr. 12'500.-- sur les coûts des consommables. A contrario, l'adaptation de la cérémonie de remise de diplôme et l'annulation de certaines activités spéciales ont permis de dégager un gain de Fr. 65'500.-- sur les comptes « Frais Examen & Expertise » et « Culture, loisirs et sports ». Les locations de locaux ont été également fortement impactées.
- Un démarrage de restructuration de l'informatique : du support temporaire a été nécessaire en informatique pour palier à la perte de connaissances lors du départ de M. Maire. Par contre, la cyberattaque subie en août 2021 a peu péjoré les comptes, mais a permis de faire un audit de l'infrastructure informatique du GYB et de conduire une réflexion sur les évolutions à entreprendre.
- La finalisation de l'extension : la rentrée scolaire d'août 2021 a pu se faire avec 26

salles de classe supplémentaires dans l'extension. Les impacts financiers ont été absorbés par l'enveloppe budgétaire. Les coûts d'énergie ont engendré une hausse de Fr. 45'450.-- mais restent en deçà des projections. Il y a cependant certaines incertitudes pour le futur, car si l'extension est chauffée grâce à la géothermie, le reste du bâtiment est chauffé au gaz.

Au final, la subvention SEFRI, comme souvent plus haute que prévu, est venue compenser certaines de ces pertes, notamment au niveau de la location des locaux.

### 3. Budget 2023

Le budget 2023 du GYB se monte à Fr. 21'205'560.--, représentant une augmentation de 4,96% (soit Fr. 1'001'460.--) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due aux facteurs principaux suivants :

- La légère augmentation des effectifs en 2022 et 2023, due principalement à l'ouverture de l'extension, a nécessité l'engagement de 2,9 EPT d'enseignement (de 101,3 à 104,2 EPT) ainsi que d'un adjoint de direction supplémentaire. Les augmentations liées au passage de paliers ainsi qu'une compensation du renchérissement de 0,8% ont également été prises en compte pour toutes les positions salariales. Au total, l'effectif des collaboratrices et collaborateurs du GYB (administration, enseignement et parascolaire) passe de 114,6 à 117,5 EPT.
- Les coûts de chauffage (+ Fr. 65'000.--) et d'électricité (+ Fr. 46'000.--) ont été revus à la hausse. L'augmentation des prix du gaz et de l'électricité est une certitude dont l'ampleur est cependant difficilement quantifiable.
- Une réserve a en outre été constituée pour le remplacement de la chaudière à gaz du bâtiment principal, tombée en panne et difficilement réparable. L'impact de ce remplacement sur le budget 2023 est de Fr. 220'000.--, mais cela permettra de réduire de façon conséquente la consommation de gaz.
- Les contrats conclus pour la maintenance de l'extension ont été pris en compte sur le budget du bâtiment et représentent une augmentation d'environ Fr. 50'000.--.
- Les mandats informatiques augmentent également d'environ Fr. 50'000.-- à cause d'un certain nombre d'améliorations nécessaires, notamment des contrats plus complets avec les partenaires, une revue de la gestion des serveurs et la création d'un comité de pilotage. Ces mesures se sont révélées indispensables à la suite de la cyberattaque subie par le GYB en août 2021.

Au niveau des tendances conjoncturelles, les différentes reconnaissances en cours ou à venir (Ecole de commerce, Ecole de maturité) ainsi que l'évolution de l'Ecole de maturité déploieront leurs impacts dès 2023. Le passage à la nouvelle Ecole de commerce<sup>2</sup> demandera des adaptations et une professionnalisation des pratiques. D'autre part, il conviendra d'intégrer les thématiques transversales de la révision de la maturité gymnasiale (durabilité, éducation à la citoyenneté, numérique) une fois la phase de projet terminée<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Informations sous : <https://www.skkab.ch/fr/informations-specialisees/fi2023/>.

<sup>3</sup> Informations sous : <https://matu2023.ch/fr/>.

#### 4. Enjeux politiques et stratégiques

Lors de la séance du 28 mars 2022, Mme la Directrice a présenté à la Commission les enjeux politiques et stratégiques du GYB pour les cinq prochaines années. Le but de cet exercice est de prioriser les dossiers de manière stratégique et opérationnelle et de répondre à la mission principale du GYB, à savoir offrir une formation de qualité et technologiquement à la pointe, dans un environnement sécurisé qui prend soin des employés et des utilisateurs tout en garantissant un budget équilibré.

Le plan stratégique est organisé en quatre thèmes principaux : formation-pédagogie, informatique, ressources humaines et bâtiments.

- Formation-pédagogie : il s'agit de réfléchir aux formations offertes et à l'encadrement mis en place pour soutenir au mieux les élèves. Il est pour cela essentiel de travailler sur le taux d'échecs et d'abandons afin de détecter plus rapidement les élèves mal orientés ou ayant besoin d'un soutien temporaire.
- Informatique : la cyberattaque subie par le GYB en août 2021 a mis en lumière une certaine obsolescence du matériel informatique. Pour y remédier, le plan stratégique prévoit une série de mesures allant de la mise en place d'un comité de pilotage informatique au renforcement du concept BYOD en passant par l'introduction d'Office 365.
- Ressources humaines : il est notamment prévu d'actualiser et de moderniser les entretiens de développement personnel des enseignants et des collaborateurs, de repenser et de réorganiser le Conseil de Direction en répartissant les tâches de manière plus efficace, et enfin de mettre en place un service de médiation professionnelle en mandatant un ou une référent-e externe.
- Bâtiments : le plan stratégique contient différentes mesures pour assurer la sécurité et la salubrité des bâtiments. La concordance des alarmes, le contrôle des accès, les plans d'évacuation et la vidéo-surveillance doivent être finalisés, revus et adaptés à la suite de l'ouverture de l'extension ; la pose de stores pour se protéger de la chaleur ainsi que le renouvellement des sols des salles de classe et de gym permettront de garantir de bonnes conditions de travail dans l'ancien bâtiment.

#### 5. Direction du Gymnase intercantonal de la Broye

Lors de la séance de la CIP du 28 septembre 2022, la Directrice du GYB, Madame Sabine De Vito-Bolla, a annoncé sa démission pour des raisons d'ordre privé après deux ans passés à la tête de l'établissement. Le poste a été mis au concours fin 2022 pour une entrée en fonction de la nouvelle Directrice ou du nouveau Directeur le 1<sup>er</sup> août 2023.

Dans la perspective d'assurer une transition la plus harmonieuse possible à la tête du GYB, il a été décidé de mettre en place une Direction ad interim, assurée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022 par M. Nicolas Fragnière, jusqu'ici Adjoint de Direction. M. Fragnière, qui siège depuis cinq ans au Conseil de Direction, est reconnu et soutenu par ses pairs. Il bénéficie ainsi de l'expérience et de la légitimité nécessaires pour mener à bien cette mission transitoire.

## 6. Fonctionnement des CIP de contrôle

A la fin de l'année 2021, le Bureau interparlementaire de coordination (BIC) a entrepris un vaste travail de consultation auprès des CIP de contrôle et des commissions des affaires extérieures des cantons membres de la CoParl afin de voir si d'éventuelles améliorations pouvaient être apportées. L'objectif de cette consultation était de déterminer si les CIP de contrôle fonctionnent à satisfaction pour s'acquitter des missions qui leur sont données.

La CIP-GYB a abordé le questionnaire du BIC lors de sa séance ordinaire du 28 mars 2022. Ses membres sont de l'avis que les deux séances organisées annuellement suffisent pour remplir l'ensemble des tâches confiées à la CIP. Outre l'examen des comptes et du budget, ces deux séances permettent d'aborder d'autres sujets liés au GYB.

Interrogée sur le nombre de membres, la CIP-GYB a jugé qu'une délégation de 7 membres par canton est adéquate lorsque la CIP ne réunit que deux cantons. Cependant, un minimum de 5 membres par délégation assurerait une bonne répartition politique, quel que soit le nombre de cantons composant la CIP.

Enfin, le BIC a rappelé que la CoParl permet l'utilisation de différents outils parlementaires par les CIP, à savoir l'interpellation, la résolution et le postulat. La CIP-GYB a cependant souligné qu'elle préfère la voie du dialogue avant l'utilisation de ces outils parlementaires. Cela confirme la bonne entente qui règne entre les différents partenaires (gouvernements vaudois et fribourgeois, Conseil du GYB, Direction du GYB, CIP) et prouve que la Direction du GYB se montre vraiment à l'écoute des préoccupations des membres de la CIP.

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle adresse ainsi sa reconnaissance à la Directrice, Mme Sabine De Vito-Bolla, et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle. Elle remercie également l'ensemble de l'équipe du GYB qui œuvre aux côtés de la Directrice.

La CIP-GYB recommande donc aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2022.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Aliette Rey-Marion

Nicole Rapin

Alain Renevey

Présidente jusqu'au 30.06.22

Présidente depuis le 01.07.22

Secrétaire